



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



*La déforestation et la désertification – causées par les activités humaines et le changement climatique – posent des défis majeurs au développement durable et ont des répercussions négatives sur la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes qui luttent contre la pauvreté. »*

*Nations Unies, 2015, <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/biodiversity/>*

## objectifs

L'ODD 15 vise à garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres, des écosystèmes d'eau douce et des services connexes (forêts, zones humides, montagnes, zones arides, etc.).

De la même manière, il vise à préserver les espèces végétales et animales protégées. Globalement, il s'agit de mettre en place une gestion durable des écosystèmes et de leur biodiversité.

## décryptage

Pour la mise en œuvre, l'ODD 15 préconise de :

- mettre un terme à la déforestation et encourager le boisement et le reboisement au niveau mondial.
- lutter contre la désertification et restaurer les terres et sols dégradés.
- prendre d'urgence des mesures pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité, protéger les espèces menacées d'extinction et faire cesser le braconnage et le trafic de ces espèces d'origine végétale ou animale.
- prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces envahissantes, limiter leurs effets sur les écosystèmes et éradiquer les plus nuisibles

Finalement, l'ODD 15 prévoit de « mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement ».

Source :

Nations Unies, ODD 15, Faits et Chiffres sur la Vie terrestre dans le monde <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/biodiversity/> (consultation mai 2016)  
Nations Unies, Assemblée Générale, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, p.27, <http://www.ipu.org/splz-f/unga16/2030-f.pdf> (consultation mai 2016)

## Comprendre les Enjeux

- Près de **1,6 milliard de personnes** dépendent des forêts pour assurer leur subsistance. Elles abritent plus **de 80 % des espèces d'animaux**, de plantes et d'insectes.
- Alors que **2,6 milliards de personnes** dépendent directement de l'agriculture, **52% des terres utilisées pour l'agriculture** sont touchées par la dégradation des sols.
- La sécheresse et la désertification provoquent chaque année la perte de **12 millions d'hectares** (soit 23 hectares par minute), qui auraient permis de cultiver **20 millions de tonnes de céréales**.
- Plus de **80 % de l'alimentation des êtres humains** est assurée par des plantes.
- Sur les 8 300 races animales connues dans le monde, **8% ont disparu** et **22 % sont menacées d'extinction**.



Afrique du Sud - @ ENERGIES 2050



## En Union Européenne, des stratégies multiples

Il existe une multitude de politiques mises en œuvre par l'UE dans le domaine de la protection de la biodiversité terrestre. Citons en exemple la Stratégie forestière de l'UE (SFUE), portée par la Commission européenne dès 2013, qui vise la gestion durable des forêts, l'utilisation efficace des ressources et la responsabilisation concernant les forêts à l'échelle mondiale. Ou encore, la Stratégie européenne de la biodiversité pour 2020, qui vise six objectifs : - conserver et régénérer la nature - préserver et améliorer les écosystèmes et leurs services - assurer la durabilité de l'agriculture et de la foresterie - garantir une utilisation durable des ressources de pêche - lutter contre les espèces allogènes envahissantes - gérer la crise de la biodiversité au niveau mondial

Région



Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

## Ma Région PACA et l'ODD 15 :

Grâce à son patrimoine culturel, historique et environnemental, la région est une destination touristique privilégiée. Dans ce cadre, il est essentiel de mettre en place des modèles d'exploitation respectueux de l'environnement. De plus, la région est fortement exposée aux risques naturels ce qui en fait un « *terrain expérimental de premier ordre pour inventer les futures pratiques de développement durable* ». A cet égard, une priorité régionale sur la période 2014-2020 est notamment de favoriser l'exploitation rationnelle de la diversité des territoires pour permettre une croissance verte (espaces ruraux et montagneux) afin de préserver les patrimoines, le cadre et la qualité de vie des individus.

Sources et liens utiles pour aller plus loin et s'engager :

Commission européenne, 2013, Une nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts et le secteur forestier, [http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014\\_2019/documents/com/com\\_com\(2013\)0659/com\(2013\)0659\\_fr.pdf](http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/documents/com/com_com(2013)0659/com(2013)0659_fr.pdf)

Access to European Union Law, Stratégie de la biodiversité pour 2020, publication du 21/09/2015, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Aev0029> (consultation mai 2016)

Préfecture de la région PACA, « Plateforme stratégie, études, évaluation », [http://programmes-europeens-2014-2020.regionpaca.fr/fileadmin/user\\_upload/documents/Plaquette\\_com\\_DTS\\_1.pdf](http://programmes-europeens-2014-2020.regionpaca.fr/fileadmin/user_upload/documents/Plaquette_com_DTS_1.pdf)